

## Affine : une nouvelle gouvernance en appui de sa stratégie

Réuni le 6 décembre 2016, le Conseil d'administration d'Affine a décidé, sur proposition de Maryse Aulagnon, de faire évoluer la gouvernance de la société et de dissocier les fonctions de présidence et de direction générale.

Cette nouvelle organisation a pour but de renforcer les fonctions stratégiques et de contrôle d'une part et les fonctions opérationnelles d'autre part.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, Maryse Aulagnon deviendra Présidente du Conseil d'administration. Alain Chaussard, aujourd'hui Directeur général délégué, sera nommé Directeur général et restera vice-président du Conseil d'administration. Matthieu Evrard, qui a rejoint Affine en avril 2016 comme Directeur général adjoint, deviendra Directeur général délégué, et sa candidature en tant qu'administrateur sera proposée à la prochaine assemblée générale.

Maryse Aulagnon, qui reste le principal actionnaire d'Affine via MAB Finances, continuera de remplir certaines missions stratégiques, en étroite coordination avec la direction générale, concernant en particulier les partenariats et alliances, les investissements et cessions et la représentation de la société, notamment dans les instances professionnelles.

### A PROPOS D'AFFINE

*Foncière spécialisée dans l'immobilier d'entreprise, Affine détient en direct 44 immeubles d'une valeur de 514 M€ (hors droits) à fin juin 2016, répartis sur une surface globale de 357 000 m<sup>2</sup>. La société est présente dans les bureaux (65 %), l'immobilier commercial (22 %) et les entrepôts et locaux d'activité (13 %). Ses actifs sont localisés à parts sensiblement égales entre l'Île-de-France et les autres régions.*

*Affine est aussi l'actionnaire de référence de Banimmo, foncière de repositionnement belge active en Belgique et en France, dont elle détient 49,5 % ; son patrimoine est composé à fin juin 2016 de 18 immeubles de bureaux et de commerce, d'une valeur de 359 M€ (droits inclus).*

*Le patrimoine global dépendant du groupe s'élève à 908 M€ (droits inclus).*

*Dès 2003, Affine a opté pour le régime des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC). L'action Affine est cotée sur NYSE Euronext Paris (Ticker : IML FP / BTTP.PA ; code ISIN : FRO000036105) et admise au SRD (long seulement). Elle fait partie des indices CAC Mid&Small, SIIC IEIF et EPRA. Banimmo est également cotée sur NYSE Euronext.*

*En savoir plus sur : [www.affine.fr](http://www.affine.fr). Suivez notre fil d'actualité sur : [https://twitter.com/Groupe\\_Affine](https://twitter.com/Groupe_Affine)*

### CONTACT

#### RELATIONS INVESTISSEURS

Frank Lutz  
+33 (0)1 44 90 43 53 – [frank.lutz@affine.fr](mailto:frank.lutz@affine.fr)

#### RELATIONS PRESSE

Dentsu Consulting – Alexandra Richert  
+33 (0)1 41 16 42 67 – [alexandra.richert@dentsuaegis.com](mailto:alexandra.richert@dentsuaegis.com)